PLANETE COURTIER

SYNDICAT PROFESSIONNEL

Siège social : 12-14 Rond-point des Champs Élysées

75008 PARIS

Exercice clos le 31 Décembre 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

19 rue de Sèvres - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
tél : 01 41 31 68 90 – fax : 01 41 31 05 79 – e-mail : rexco@rexco.fr – web : www.rexco.fr
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris- Ile de France
et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Versailles.
SAS au capital de 300 000 € - RCS Nanterre B 491 267 241 – SIRET 491 267 241 00033 - TVA intracommunautaire FR 31 491 267 241

Aux membres,

1 - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Syndicat PLANETE COURTIER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Syndicat à la fin de cet exercice.

2 - FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 - Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 - Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 jusqu'à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 - VERIFICATION DU RAPPORT FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

5 - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DU SYNDICAT RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Syndicat à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Syndicat ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau National.

6 - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du Syndicat.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du

Syndicat à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne, le 3 juin 2019

POUR LA SAS REXCO CONSEILS

Xavier TREMBLAY
Commissaire aux Comptes

SYNDICAT PLANETE COURTIER
75008 PARIS

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	38 030	34 520	3 510	13 600	10 090-	74. 19-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	6 933	5 665	1 268	3 456	2 188-	63. 30-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	130		130	130		
	Total I	45 093	40 185	4 908	17 186	12 278-	71. 44-
	Comptes de liaison **Total II**						
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés				7 800	7 800-	100. 00-
	Autres créances	2 452		2 452		2 452	
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	352 341		352 341	189 246	163 095	86. 18
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	3 372		3 372	9 007	5 635-	62. 56-
	Total III	358 165		358 165	206 053	152 112	73. 82
	Charges à répartir sur plusieurs exercices **(IV)**						
	Primes de remboursement des obligations **(V)**						
	Ecarts de conversion actif **(VI)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	403 258	40 185	363 073	223 239	139 835	62. 64

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

www.rexco.fr REXCO

SYNDICAT PLANETE COURTIER
75008 PARIS

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	63 586	56 129-	119 715	213. 29
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	200 353	119 715	80 638	67. 36
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	263 939	63 586	200 353	315. 09
	Comptes de liaison **Total II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	25	25		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 850	112 494	55 643-	49. 46-
	Dettes fiscales et sociales	23 759	41 385	17 626-	42. 59-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	18 500	5 750	12 750	221. 74
	Total IV	99 134	159 653	60 519-	37. 91-
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	363 073	223 239	139 835	62. 64

(1) Dont à plus d'un an — 80 634 — 153 903
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques — 25 — 25

www.rexco.com REXCO

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation		666	666-	100. 00-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	2 136	33 143	31 007-	93. 56-
Collectes				
Cotisations	577 747	607 853	30 106-	4. 95-
Autres produits	43 918	4 000	39 918	997. 94
Total I	623 801	645 662	21 861-	3. 39-
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	268 349	379 175	110 825-	29. 23-
Impôts, taxes et versements assimilés	1 217	165	1 052	637. 56
Salaires et traitements	98 366	93 495	4 871	5. 21
Charges sociales	43 108	41 681	1 426	3. 42
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	12 278	13 419	1 141-	8. 50-
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	130	12	118	985. 73
Total II	423 448	527 947	104 499-	19. 79-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	200 353	117 715	82 638	70. 20
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

www.rexco.fr REXCO

SYNDICAT PLANETE COURTIER
75008 PARIS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	200 353	117 715	82 638	70. 20
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 000	2 000-	100. 00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII		2 000	2 000-	100. 00-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		2 000	2 000-	100. 00-
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	623 801	647 662	23 861-	3. 68-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	423 448	527 947	104 499-	19. 79-
Solde intermédiaire	200 353	119 715	80 638	67. 36
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	200 353	119 715	80 638	67. 36

www.rexco.fr REXCO

ANNEXE

SOMMAIRE

Evènements significatifs postérieurs à la clôture x

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales x
Permanence ou changement de méthodes x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations x
Etat des amortissements x
Tableau de variation des fonds associatifs x
Etat des échéances des créances et des dettes x
Autres immobilisations incorporelles x
Evaluation des immobilisations corporelles x
Evaluation des amortissements x
Evaluation des créances et des dettes x
Charges à payer x
Détail des charges à payer x
Charges et produits constatés d'avance x
Détail des charges constatées d'avance x
Détail des produits constatés d'avance x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation de l'effectif moyen x
Honoraires des commissaires aux comptes x

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Transferts de charges x
Produits et charges sur exercices antérieurs x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ATTENTION : TOTAL ACTIF différent TOTAL PASSIF

www.rexco.fr REXCO

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

En 2018, PLANETE COURTIER en vitesse de croisière s'est rapproché du syndicat CSCA pour mener une réflexion sur une éventuelle union des deux organisations professionnelles qui sont véritablement complémentaires et dont les objectifs concordent sur le projet d'autorégulation de la profession de courtage d'assurance initié par les pouvoirs publics.

Ce rapprochement a été concrétisé par une motion votée par le bureau national de PLANETE COURTIER et celui de la CSCA parallèlement le 18 septembre 2018.

Ce projet devrait être entériné par le bureau national de PLANETE COUTIER en date du 28 mai 2019 pour une fusion effective le 1

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

www.rexco.fr REXCO

ATTENTION : TOTAL ACTIF différent TOTAL PASSIF

SYNDICAT PLANETE COURTIER
75008 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	38 030		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 933		
TOTAL	6 933		
Prêts, autres immobilisations financières	130		
TOTAL	130		
TOTAL GENERAL	45 093		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			38 030	38 030
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 933	6 933
TOTAL			6 933	6 933
Prêts, autres immobilisations financières			130	130
TOTAL			130	130
TOTAL GENERAL			45 093	45 093

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	24 430	10 090		34 520
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 477	2 188		5 665
TOTAL	3 477	2 188		5 665
TOTAL GENERAL	27 907	12 278		40 185

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	10 090				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 188				
TOTAL	2 188				
TOTAL GENERAL	12 278				

www.rexco.fr REXCO

ATTENTION : TOTAL ACTIF différent TOTAL PASSIF

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisons et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Report à nouveau	56 129-		119 715	0-	63 586
RESULTAT DE L'EXERCICE	119 715	80 638			200 353
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Provisions réglementées					
TOTAL I	63 586	80 638	119 715	0-	263 939

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	130	130	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	387	387	
Débiteurs divers	2 065	2 065	
Charges constatées d'avance	3 372	3 372	
TOTAL	5 954	5 954	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	25	25		
Fournisseurs et comptes rattachés	56 850	56 850		
Personnel et comptes rattachés	8 702	8 702		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 515	14 515		
Autres impôts taxes et assimilés	543	543		
Produits constatés d'avance	18 500	18 500		
TOTAL	99 134	99 134		

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

www.rexco.fr REXCO

ATTENTION : TOTAL ACTIF différent TOTAL PASSIF

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	11 883
Total	11 883

www.rexco.fr REXCO

ATTENTION : TOTAL ACTIF différent TOTAL PASSIF

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges à payer

	Montant
DETTES PROVISIONS CP	
- Provisions pour congés payés	7 840
CHARGES SOCIALES PROV CP	
- Provisions pour congés payés	3 500
ETAT FORMATION A PAYER	543
Total	11 883

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 372
Total	3 372
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	18 500
Total	18 500

www.rexco.fr REXCO

ATTENTION : TOTAL ACTIF différent TOTAL PASSIF

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
LOYER REGUS JANVIER 2019	3 372		
Total	3 372		

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
ADHESION 2019	18 500		
Total	18 500		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	1
Total	2

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 846 euros, honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

Nature	Montant
AVANTAGE EN NATURE	2 136
Total	2 136

www.rexco.fr REXCO

ATTENTION : TOTAL ACTIF différent TOTAL PASSIF

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges et produits sur exercices antérieurs

Nature	Montant	imputé au compte
Produits		
- DOUBLON SAISIE FACTURE HOPSCOTCH	43 894	
- DIFF LETTRAGE	24	
Total	43 918	

www.rexco.fr REXCO

ATTENTION : TOTAL ACTIF différent TOTAL PASSIF